Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 74 (1965)

Heft: 5

Artikel: Eclaireurs, Croix-Rouge de la Jeunesse, secouristes et don du sang

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ces prochaines semaines à Lausanne, Vevey, Aigle, Yverdon et Penthalaz.

Les candidats ayant réussi avec succès les épreuves finales obtiennent le « certificat de jeune sauveteur » délivré en commun par la Société suisse de sauvetage et la Croix-Rouge suisse, un écusson à fixer sur leur maillot de bain et l'insigne de Junior. Au nombre des « conditions requises » pour l'obtention du certificat, citons un exercice de nage libre sur 300 m dont 50 m en nage sur le dos, un exercice de nage habillé, un autre de plonge, une démonstration de nage de transport, de nage de sauvetage, de réanimation enfin.

Ces cours, qui comportent au minimum 6 heures de leçons et que nous pourrions aussi intituler « cours élémentaires » sont en quelque sorte le prélude des cours de « sauveteur expérimenté » titulaire du brevet I de la SSS, d'une durée ceux-ci de 10 heures au moins, qui sont ouverts à toute personne âgée de 16 ans au minimum et ayant passé avec succès un examen d'aptitude.

Tout candidat sauveteur doit en outre être conscient que l'insigne de sauvetage de la SSS qu'il obtiendra à l'issue des épreuves finales n'est pas uniquement une distinction sportive mais confère à celui qui le porte l'obligation de se conduire en fonction des idéaux de la société et de se tenir prêt à secourir son prochain en tout temps.

« cours éléque sorte le uveteur exbrevet I de Les 7 règles du comportement du sauveteur

- 1° Entraîne-toi et tiens-toi toujours au courant des techniques de sauvetage en suivant les cours de répétition!
- 2° Dans une plage ou dans une piscine, demande où et comment un signal d'alarme peut-être déclanché!
- 3° Mets-toi à disposition comme gardien de plage!
- 4° Si un accident survient, réfléchis, décide et agis vite! Ne te laisse pas influencer par des gens qui prétendent gratuitement en savoir plus que toi!
- 5° Assure-toi qu'un médecin et la police sont avisés!
- 6° Fais reculer les curieux afin qu'il y ait une grande place libre autour de la victime et de celui qui s'en occupe; ne sois pas de ceux qui s'installent uniquement au premier rang par goût malsain de la sensation!
- 7° Efforce-toi, par ton exemple, de propager l'idée du sauvetage!

Eclaireurs, Croix-Rouge de la Jeunesse, secouristes et don du sang

Les Scouts et la Croix-Rouge de la Jeunesse poursuivent des buts communs tels l'amitié et l'entraide en particulier.

Ceci les amène tout naturellement à se rapprocher, à s'associer, à collaborer dans le domaine, notamment, du secourisme et de l'entraide.

Ainsi, dans le canton de Vaud, les éclaireurs ont désormais la faculté de suivre des « cours de secouristes » donnés sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avec le concours des Samaritains. Ainsi, à la fin de l'année dernière, un cours-test visant à préparer des « Eclaireurs-pilotes » et comportant entre autres une formation de « secouriste Croix-Rouge » plus poussée que la précédente, a-t-il été organisé à Genève, sous la direction du Dr Claude Perrottet.

Les « Eclaireurs-pilotes », scouts de première classe, doivent avoir 15 ans révolus. Ayant satisfait aux exigences, ils porteront l'emblème de la Croix-Rouge et se tiendront au service des sections locales de la Croix-Rouge suisse pour l'accomplissement de tâches et de missions spéciales.

Ainsi, lors du Camp « Contact 65 » qui s'est déroulé au Val-de-Travers les 5, 6 et 7 juin dernier, cheftaines, chefs et routiers avaient-ils décidé de faire don de leur sang, ceci afin de marquer de manière particulièrement tangible leur désir de participer au service d'autrui. Cette action, la première du genre, a été lancée par les soins et sur l'initiative d'un infirmier, aidé d'un groupe d'infirmières de l'Hôpital cantonal de Lausanne et organisée à Couvet, en collaboration avec une équipe mobile du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, à Berne et la section locale des Samaritains.

Action couronnée de succès, à l'occasion de laquelle 106 scouts, une fois de plus au « service du prochain » ont donné de leur sang et qui marquera, espérons-le, le début d'une heureuse tradition.

Photo E.-B. Holzapfel

